



Déclarations d'impôts inexistantes depuis 12 ans

Par **Way Kimrell**, le **14/04/2008** à **22:22**

Bonjour ou bonsoir
Mon problème : je n'ai pas déclaré d'impôts depuis 1996, je passe sur les raisons (problèmes familiaux et personnels qui m'ont " emmené " vers différents voyages (l'Inde et Dharamsala entre autres)), si je l'avais fait je n'aurais pas été imposable (pas de finances illicites). Depuis 4 ans ma vie et les problèmes familiaux m'ont ramené en France et ... au RMI. En m'y inscrivant je pensais recevoir des nouvelles "imposables", mais rien. La peur du gendarme " et les faiblesses dues aux problèmes familiaux ont fait reculer un mouvement de ma part.
Aujourd'hui je vis avec ma soeur, handicapée adulte (schizo), bientôt sous curatelle de l'état. Notre mère est décédée en septembre dernier. Nous héritons d'une maison. Je dois, évidemment, régler ma situation avec les impôts.
Aucune déclaration depuis 12 ans, en m'y présentant (aux impôts) quels sont les risques auxquels je m'expose? peuvent-ils me réclamer des sommes dues surtout en prenant connaissance d'un héritage (aussi petit soit-il)?
Ma "peur du gendarme" est-elle justifiée?
Merci